

Formation Sécurité Piéton



Personnels concernés

Personne travaillant sur un aéroport, se déplaçant à pied et de manière autonome Côté Piste, et devant obtenir ou renouveler une Carte d'Identification Aéroportuaire / TCA



Prérequis

Bonne compréhension de la langue française



Durée de la formation

2h de formation théorique (hors évaluation final)



Délai d'accès

La formation est accessible immédiatement après commande



Modalités d'évaluation

Un test final de 20 questions avec un score requis de 60%



Équipement obligatoire

Un ordinateur avec une connexion internet stable



Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Programme

- ✓ Connaître et maîtriser les risques de sécurité aéroportuaire sur l'aire de mouvement afin d'appliquer les règles et bonnes pratiques en matière de sécurité sur les aéroports
- ✓ Périmètre: Applicable à l'ensemble des personnes non accompagnés, tous les agents possédant le TRA et le MAN
- ✓ Former sur les règles essentielles de sécurité sur l'aire de mouvement préalablement à tout en autonome à cette zone

